



TERRITOIRES

Madame le Maire

Place de Verdun
56250 CAMPÉNÉAC

Dossier suivi par :

Chef du service territoire : Fabrice PIVETEAU

Conseiller urbanisme : Pierre TOULLEC

urbanismemorbihan@bretagne.chambagri.fr

Tél : 02 97 46 32 03

Objet : modification simplifiée N°1 du PLU de CAMPÉNÉAC

Vannes le 17 avril 2025

Madame le Maire,

Nous avons bien reçu le 7 avril 2025, conformément aux termes du code de l'Urbanisme, le dossier de modification simplifiée N°1 du PLU arrêté par votre conseil municipal.

Le projet a pour objectif affiché dans le sommaire de :

1. Placer la parcelle ZB 06 de la zone Nf à la zone A,
2. Modifier le règlement de la Nf subséquemment,

Les points abordés vont dans le sens de la fonctionnalité agricole des espaces, aussi notre avis est favorable à la modification simplifiée N°1 de votre PLU.

Veillez agréer, Madame le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Gaétan LE SEYEC

Adresse de correspondance :
Av. Général Borgnis Desbordes
CS 62398
56009 Vannes Cedex

02 97 46 22 00
bretagne.chambres-agriculture.fr